RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02541
Numéro SIREN : 802 669 945
Nom ou dénomination : ABL

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2023 sous le numéro de dépôt 736

ÉPUBLIQUE
RANÇAISE
berté
alité
aternité

2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	X
claration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME innovantes, cocher la case ci-contre					

option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ABL	28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES 94290 VILLENEUVE LE ROI
SIRET 8 0 2 6 6 9 9 4 5 0 0 0 1 5	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

e d'entrée dans le groupe de la société déclarante

ır les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 11 JAN. 2023
SOUS LE N° 736

SIRET 8 0 2 6 6 9 9 4 6 0 0 0 1 5

B ACTIVITE

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit
néfice imposable à 15%	15 061	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies | Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprises nouvelles, art 44 septies | Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies | Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies
ssins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies | Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A | Autres dispositifs
ciété d'investissement immobilier cotée | Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité ritoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

ecettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ntreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

us devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. s notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

om et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	*Tél:*
GA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
m et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu VILLENEUVE LE ROI
	Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature
amen de conformité fiscale (ECF)	

mulaire obligatoire (art. 302 Septies
es du Code Général des Impôts)

BILAN SIMPLIFIE

Désignation de l'entreprise ABL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES 94290 VILLENEUVE LE ROI

Numéro SIRET * 8 0 2 6 6 9 9 4 5 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

ACTIF

		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122020 Net 4
ACTIF IMMOBILISE — Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012		
	Autres * 014		016		
Immobilisations corporelles *	028		030		
Immobilisations financières * (1)	040	230 790	042	230 790	230 790
Total I (5)	044	230 790	048	230 790	230 790
ACTIF CIRCULANT — STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
Marchandises *	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068		070		
Autres * (3)	072	21 223	074	21 223	21 119
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	50 621	086	50 621	36 023
Charges constatées d'avance *	092		094		
Total II	096	71 844	098	71 844	57 142
Total général (I+II)	110	302 634	112	302 634	287 932

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126		
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
Report à nouveau	134	68 773	53 304
Résultat de l'exercice	136	12 652	15 469
Provisions réglementées	140		
Total I	142	82 425	69 773
Provisions pour risques et charges **Total II**	154		
DETTES — Emprunts et dettes assimilées	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 217 950)	172	220 209	218 159
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	220 209	218 159
Total général (I + II + III)	180	302 634	287 932

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise ABL

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2021 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2020 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	522 / 546
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	
	Rémunérations du personnel *		250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	
	Dotations aux amortissements *		254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	522 / 546
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(522) / (546)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	18 104 / 21 245
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	2 521 / 2 500
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347	300	150
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	2 259 / 2 730
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	12 652 / 15 469

B - RÉSULTAT FISCAL

											Exercice N clos le 31 12 2021 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2020 (2)
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312	12 652 / 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318	
	Provisions non déductibles *										322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324	2 259
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248						330	150
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249						251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997
	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 undecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	15 061 / 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)										356	
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :											360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS									Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	15 061 / 372

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABL

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	230 790	482		484		486	230 790	230 790
TOTAL		490	230 790	492		494		496	230 790	230 790

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values			
					Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABL

Néant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B : 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	Déficits de l'exercice	860
		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 20 C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

rmulaire obligatoire (art. 53 A
u Code Général des Impôts)

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise : ABL			Néant [X] *
Exercice ouvert le : 01/01/2021	et clos le : 31/12/2021	Durée en nombre de mois	1 / 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence	024		160		
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire
. 38 de l'annexe III du C G I.)

N° de dépôt

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 80269945000015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABL

ADRESSE (voie) 28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES

CODE POSTAL 94290 VILLE VILLENEUVE LE ROI

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
rt. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 **(1)**

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 **N° SIRET** 80269945000015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABL

ADRESSE (voie) 28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES

CODE POSTAL 94290 VILLE VILLENEUVE LE ROI

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	230 790	230 790		
26181000 TITRES DE PART SCI A4	230 300	230 300		
26182000 TITRES DE PART SCI 2AMB COUR	490	490		
TOTAL I	230 790	230 790		
AUTRES CREANCES	21 223	21 119	104	0.49
44567000 CREDIT TVA	382	382		
46710000 DEBITEURS DIVERS	20 841	20 737	104	0.50
DISPONIBILITES	50 621	36 023	14 598	40.52
51210000 BCP	48 101	33 503	14 598	43.57
51210100 BCP COMPTE EXEDENT	2 520	2 520		
TOTAL II	71 844	57 142	14 702	25.73
TOTAL GENERAL	302 634	287 932	14 702	5.11

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
10100000 CAPITAL SOCIAL	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU	68 773	53 304	15 469	29.02
11900000 RAN CREDITEUR	32 441	32 441		
12000000 Résultat	36 332	20 863	15 469	74.14
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	12 652	15 469	2 816-	18.21-
TOTAL I	82 425	69 773	12 652	18.13
AUTRES DETTES	220 209	218 159	2 050	0.94
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 259	2 730	471-	17.25-
45510000 CCT DE OLIVEIRA	217 950	215 429	2 521	1.17
TOTAL III	220 209	218 159	2 050	0.94
TOTAL GENERAL	302 634	287 932	14 702	5.11

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION				
AUTRES CHARGES EXTERNES	522	546	24-	4.40-
62700000 FRAIS BANCAIRES	522	546	24-	4.40-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	522	546	24-	4.40-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	522-	546-	24	4.40
PRODUITS FINANCIERS	18 104	21 245	3 141-	14.78-
76110000 REVENUS DES TITRES DE PARTICIP	18 104	21 245	3 141-	14.78-
CHARGES FINANCIERES	2 521	2 500	20	0.81
66100000 CHARGES D'INTERETS	2 521	2 500	20	0.81
CHARGES EXCEPTIONNELLES	150		150	
67120000 PENALITES NON DED	150		150	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 259	2 730	471-	17.25-
69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	2 259	2 730	471-	17.25-
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	12 652	15 469	2 816-	18.21-

ABL

28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES

94290 VILLENEUVE LE ROI

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	230 790		230 790	230 790		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	230 790		230 790	230 790		
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	21 223		21 223	21 119	104	0.49
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	50 621		50 621	36 023	14 598	40.52
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	71 844		71 844	57 142	14 702	25.73
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	302 634		302 634	287 932	14 702	5.11

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	68 773	53 304	15 469	29.02
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	12 652	15 469	2 816-	18.21-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	82 425	69 773	12 652	18.13
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	217 950	215 429	2 521	1.17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales	2 259	2 730	471-	17.25-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	220 209	218 159	2 050	0.94
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	302 634	287 932	14 702	5.11
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	220 209	218 159		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			522	546	24-	4.40-
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			522	546	24-	4.40-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			522-	546-	24	4.40
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	18 104	21 245	3 141-	14.78-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	18 104	21 245	3 141-	14.78-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 521	2 500	20	0.81
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 521	2 500	20	0.81
2. Résultat financier (V-VI)	15 583	18 745	3 161-	16.86-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 061	18 199	3 137-	17.24-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	150		150	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	150		150	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	150-		150-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 259	2 730	471-	17.25-
Total des produits (I+III+V+VII)	18 104	21 245	3 141-	14.78-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 452	5 776	325-	5.62-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	12 652	15 469	2 816-	18.21-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES PARTICIPATIONS	230 790	230 790		
26181000 TITRES DE PART SCI A4	230 300	230 300		
26182000 TITRES DE PART SCI 2AMB COUR	490	490		
Total II	230 790	230 790		
AUTRES CREANCES	21 223	21 119	104	0.49
44567000 CREDIT TVA	382	382		
46710000 DEBITEURS DIVERS	20 841	20 737	104	0.50
DISPONIBILITES	50 621	36 023	14 598	40.52
51210000 BCP	48 101	33 503	14 598	43.57
51210100 BCP COMPTE EXEDENT	2 520	2 520		
Total III	71 844	57 142	14 702	25.73
TOTAL GENERAL	302 634	287 932	14 702	5.11

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	1 000	1 000		
10100000 CAPITAL SOCIAL	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU	68 773	53 304	15 469	29.02
11900000 RAN CREDITEUR	32 441	32 441		
12000000 Résultat	36 332	20 863	15 469	74.14
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	12 652	15 469	2 816-	18.21-
Total I	82 425	69 773	12 652	18.13
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	217 950	215 429	2 521	1.17
45510000 CCT DE OLIVEIRA	217 950	215 429	2 521	1.17
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 259	2 730	471-	17.25-
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 259	2 730	471-	17.25-
Total IV	220 209	218 159	2 050	0.94
TOTAL GENERAL	302 634	287 932	14 702	5.11

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Chiffre d'affaires NET				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	522	546	24-	4.40-
62700000 FRAIS BANCAIRES	522	546	24-	4.40-
Total des Charges d'exploitation	522	546	24-	4.40-
Résultat d'exploitation	522-	546-	24	4.40
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	18 104	21 245	3 141-	14.78-
76110000 REVENUS DES TITRES DE PARTICIP	18 104	21 245	3 141-	14.78-
Total des Produits financiers	18 104	21 245	3 141-	14.78-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 521	2 500	20	0.81
66100000 CHARGES D'INTERETS	2 521	2 500	20	0.81
Total des Charges financières	2 521	2 500	20	0.81
Résultat financier	15 583	18 745	3 161-	16.86-
Résultat courant avant impôts	15 061	18 199	3 137-	17.24-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	150		150	
67120000 PENALITES NON DED	150		150	
Total des Charges exceptionnelles	150		150	
Résultat exceptionnel	150-		150-	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 259	2 730	471-	17.25-
69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	2 259	2 730	471-	17.25-
Total des produits	18 104	21 245	3 141-	14.78-
Total des charges	5 452	5 776	325-	5.62-
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	12 652	15 469	2 816-	18.21-

A.B.L.
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 1 000 €
Siège Social : 28 ter, rue du Docteur Ageorges – 94290 VILLENEUVE LE ROI
R.C.S. CRETEIL B 802 669 945

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2022

Le 24 Juin 2022, à 11 heures, les actionnaires de la société ABL, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 28 ter rue du docteur Ageorges 94290 VILLENEUVE LE ROI, immatriculée au RCS de Créteil, sous le numéro SIREN 802 669 945, se sont réunis à Villeneuve le Roi, sur convocation qui leur a été adressée individuellement et remise en main propre le 31 mai 2021.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Mr DE OLIVEIRA Abel, président de la société.

Mme DE OLIVEIRA Annabelle est désignée comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que *4* actionnaires, représentant 1.000 actions sur les 1.000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délais prévus par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ;

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président et *(le cas échéant)* du rapport du commissaire aux comptes.

La discussion est ouverte.
Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution
L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution
L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à 15.061 euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution
Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice 2020 : aucun dividende distribué
- Exercice 2019 : aucun dividende distribué
- Exercice 2018 : aucun dividende distribué
- Exercice 2017 : aucun dividende distribué
- Exercice 2016 : aucun dividende distribué

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, pour servir et valoir ce que de droit.

Monsieur Abel DE OLIVEIRA, Président.



Madame Annabelle DE OLIVEIRA, Secrétaire.

